

## 07

# ACR 2019 Corse : Prévenir les risques professionnels – Module 1 : la santé au travail

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Direction et représentant du personnel (DP, DS, membres CHSCT...)

### Durée

1 jour

### Organisme de formation

➔ FRAISSINET ET ASSOCIES

### Date limite d'inscription

21/06/2019

### Lieux & dates

#### ➔ Groupe 1

##### Ajaccio

Le 13 mai 2019

#### ➔ Groupe 2

##### Bastia

Le 14 mai 2019

### Interlocuteur Unifaf

#### Aurélie BAUD

[aurelie.baud@unifaf.fr](mailto:aurelie.baud@unifaf.fr)

04 91 14 09 76

### Interlocuteur OF

#### Fatima MOENGARIE

[f.moengarie@fraissinetetassocies.fr](mailto:f.moengarie@fraissinetetassocies.fr)

[es.fr](http://es.fr)

04 96 10 04 10

## Contexte

L'Enquête Emploi 2017 a permis d'observer que la Branche était fortement touchée par les problématiques de santé au travail :

➔ Taux d'accident du travail : 8,2% en 2017 (7.8% en 2012)

➔ 2 secteurs de la Branche sont particulièrement concernés : hébergement pour personnes âgées (taux d'AT= 10, 1 %) et adultes handicapés (taux d'AT = 8,2%).

➔ Il en découle une légère hausse des licenciements pour inaptitude : 6,3 licenciements pour 1 000 salariés en 2012 contre 6 en 2007.

La recomposition du tissu associatif, à travers des regroupements et des restructurations, la recherche de performance, et l'évolution des publics accueillis (renforcement des pathologies, précarisation, situations de tension avec les usagers, etc.), constituent des facteurs pouvant accentuer les risques professionnels et impacter les environnements de travail et l'organisation du travail.

Ce contexte, les associations en ont conscience et beaucoup tentent de mettre en place des actions. La démarche de prévention des risques professionnels qui s'articule autour du Document Unique est la démarche à s'approprier et à mettre en place pour faire baisser la sinistralité.

## Objectifs

➔ Comprendre la notion de santé au travail, son cadre législatif, ses acteurs et leurs rôles

➔ Savoir impulser une démarche collective de prévention des risques professionnels dans son établissement

➔ Savoir communiquer sur la démarche auprès de l'ensemble des salariés

## Prérequis

Aucun

## Contenu

1 jour de présentiel – 7 h d'intervention

### Contenu :

1/ Présenter le rôle de prévention des risques professionnels et d'animation d'une politique de santé au travail des entreprises.

2/ Réaliser un tour de table : les enjeux des structures, responsabilité, montée en compétence attendue dans l'année à venir et formalisation des objectifs spécifiques de chacun.

3/ Définition des principaux items de la prévention des risques et du cadre légal

4/ Auto diagnostic « état des lieux de la prévention dans ma structure »

**5/ Présentation des principes d'une démarche de prévention des risques pro**

6/ Cartographie des acteurs des structures participantes et identification des personnes ressources en interne

7 /Idée de plan d'action à mettre en œuvre en clôture de la journée

**Résultats attendus :**

1/ Développer l'engagement des participants sur le sujet en favorisant la compréhension globale du sujet

2/ Identifier les niveaux de maturité de sa structure et la situer par rapport aux incontournables de la démarche

3/ Comprendre le rôle de chacun et développer des actions réalistes et adaptées